

**Assemblée générale**

Soixante-douzième session

Documents officiels

Distr. générale
4 mai 2018
Français
Original : anglais

Cinquième Commission**Compte rendu analytique de la 34^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le jeudi 29 mars 2018, à 15 heures

Président : M. Tommo Monthe (Cameroun)
*Président du Comité consultatif pour les questions administratives
et budgétaires* : M. Ruiz Massieu

Sommaire

Point 136 de l'ordre du jour : Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019
(*suite*)

Incidences sur le budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

*Questions spéciales relatives au budget-programme de l'exercice
biennal 2018-2019*

Point 142 de l'ordre du jour : Corps commun d'inspection (*suite*)

Point 148 de l'ordre du jour : Financement du Mécanisme international appelé
à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux (*suite*)

Point 134 de l'ordre du jour : Examen de l'efficacité du fonctionnement
administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (*suite*)

Achèvement des travaux de la Cinquième Commission durant la première partie
de la reprise de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



La séance est ouverte à 15 h 15.

Point 136 de l'ordre du jour : Budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 (suite)

Incidences sur le budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 (A/C.5/72/L.27)

Projet de décision A/C.5/72/L.27 : Incidences sur le budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

1. *Le projet de décision A/C.5/72/L.27 est adopté.*

Questions spéciales relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019 (A/C.5/72/L.28)

Projet de résolution A/C.5/72/L.28 : Questions spéciales relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2018-2019

2. *Le projet de résolution A/C.5/72/L.28 est adopté.*

Point 142 de l'ordre du jour : Corps commun d'inspection (suite) (A/C.5/72/L.26)

Projet de résolution A/C.5/72/L.26 : Corps commun d'inspection

3. *Le projet de résolution A/C.5/72/L.26 est adopté.*

Point 148 de l'ordre du jour : Financement du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux (suite) (A/C.5/72/L.25)

Projet de résolution A/C.5/72/L.25 : Construction de nouveaux bâtiments pour la division d'Arusha du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux

4. *Le projet de résolution A/C.5/72/L.25 est adopté.*

Point 134 de l'ordre du jour : Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (suite) (A/C.5/72/L.29)

Projet de décision A/C.5/72/L.29 : Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure

5. *Le projet de décision A/C.5/72/L.29 est adopté.*

Acchèvement des travaux de la Cinquième Commission durant la première partie de la reprise de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale

6. **M. Ahmed** (Égypte), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, dit que le Groupe se félicite que la Commission ait achevé son programme de travail dans les délais impartis. L'attitude constructive de toutes les délégations a permis à la Commission de prendre des décisions sur plusieurs points clefs de l'ordre du jour. Le Groupe est particulièrement satisfait de l'issue des consultations sur le Corps commun d'inspection et sur les conditions de voyage en avion.

7. Notant la lourde charge de travail qui attend la Commission pendant la deuxième partie de la reprise de la soixante-douzième session, l'orateur indique que le Groupe continuera de travailler avec le Bureau et avec toutes les délégations de manière pragmatique, constructive et souple. Le Groupe a pleinement confiance dans la volonté de toutes les parties prenantes de fournir les documents nécessaires en temps voulu, de sorte la Commission puisse achever ses travaux dans les délais impartis.

8. **M. de Preter** (Observateur de l'Union européenne) dit que, si le Bureau, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et le Secrétariat doivent être félicités d'avoir publié la documentation en temps voulu pendant la première partie de la reprise de la session, les méthodes de travail de la Cinquième Commission doivent être améliorées pour que le temps de réunion soit utilisé de façon plus rationnelle. Compte tenu de la lourde charge de travail prévue pour la deuxième partie de la reprise de session, les préparatifs devraient commencer sans tarder et l'état de préparation de la documentation devrait être suivi de près.

9. Bien qu'elle soit parvenue à un consensus sur plusieurs points importants de l'ordre du jour et qu'elle ait adopté une résolution par laquelle elle a éliminé les voyages en première classe pour tous les fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies, la Commission n'a pas élargi cette décision au personnel n'ayant pas le statut de fonctionnaire. L'orateur invite les membres de la Cour internationale de Justice à s'abstenir de voyager en première classe. La bonne gestion des voyages en avion est un élément central des réformes.

10. Aucun consensus n'a été atteint sur certaines questions. Une fois de plus, les membres de la Commission ne sont pas parvenus à un accord sur l'utilisation du fonds pour imprévu ; l'orateur demande que les procédures budgétaires soient mieux suivies. En

outre, l'Union européenne déplore qu'il n'y ait toujours pas de consensus sur le projet de restructuration régionale du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), d'autant que cette restructuration d'ordre purement administratif a une portée limitée et n'a aucune incidence budgétaire. L'orateur rappelle que la Commission est un organe technique et regrette que la question ait été politisée.

11. **M. Vachon** (Canada), s'exprimant également au nom de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, dit que l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande se font l'écho des vues exprimées par l'Observateur de l'Union européenne. Le Bureau a eu raison de réduire la durée de la première partie de la reprise de la session en raison du petit nombre de points à l'ordre du jour, mais la Commission aurait dû adopter l'ensemble du programme de travail et s'y atteler sans tarder. Compte tenu de la charge de travail attendue, elle devrait pouvoir bénéficier pendant la deuxième partie de la reprise de la session des services de conférence prévus pour les deux semaines de la première partie de la reprise de la session durant lesquelles elle ne les a pas utilisés. Dans une Organisation des Nations Unies plus souple, plus efficace et plus efficiente, le Secrétaire général devrait être habilité à transférer les ressources de façon à faciliter l'exécution des mandats, sans en référer à la Commission, désormais connue pour sa gestion tatillonne et sa politisation.

12. **M^{me} Norman-Chalet** (États-Unis d'Amérique) dit que la Commission a pris des mesures en faveur de la discipline financière dans l'Organisation tout en traitant des questions prioritaires, telles que celle de la lutte contre la tuberculose. L'élimination des voyages en première classe pour le personnel des Nations Unies est un bon exemple de la façon dont la Commission use de son autorité pour faire adopter des changements de politique marqués au coin du bon sens. Les politiques inefficaces nuisent à la crédibilité et au bon fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies et peuvent entraîner une mauvaise utilisation des ressources. Bien que la Commission ne soit pas parvenue à un accord sur les conditions de voyage en avion du personnel n'ayant pas le statut de fonctionnaire, les membres du personnel visés, notamment le Secrétaire général, le Président de l'Assemblée générale et les juges de la Cour internationale de Justice, sont encouragés dans le projet de résolution A/C.5/72/L.28, à opter à titre volontaire pour la classe affaires.

13. En réclamant une meilleure coordination entre les organes de contrôle de l'Organisation et en soulignant l'importance de l'examen et de l'application en temps voulu des recommandations du Corps commun

d'inspection, la Commission a réaffirmé qu'elle tenait à ce que le système des Nations Unies fasse l'objet d'un contrôle. Le bon fonctionnement des organes de contrôle renforce les dispositifs de transparence et d'application du principe de responsabilité dont est dotée l'Organisation.

14. La Commission n'a pas saisi l'occasion de renforcer la capacité du HCDH de promouvoir et de protéger les droits de l'homme. Les États-Unis demeurent favorables à la proposition de restructuration sans effet sur les coûts et attendent avec intérêt d'examiner les aspects de fond de la proposition dans l'optique de soutenir les importants travaux du HCDH.

15. **M. Imada** (Japon), saluant la participation constructive et la souplesse dont ont fait preuve toutes les délégations, dit que la Commission a pu parvenir à un accord sur un certain nombre de points malgré des débats houleux, ce qui prouve que l'ONU peut faire évoluer sa culture de travail dans le sens voulu. Il appelle l'attention sur l'accord concernant la rationalisation des ressources allouées aux voyages, notamment sur la décision d'éliminer les voyages en première classe pour les fonctionnaires de l'Organisation des Nations Unies. Sa délégation pense qu'il s'agit d'une première étape vers des réformes de plus grande envergure visant à renforcer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation.

16. **M. Fu Daopeng** (Chine) estime que le fait que l'on ait atteint un certain degré de consensus sur les conditions de voyage en avion marque un tournant. Il salue l'esprit de concertation et de coopération dont ont fait preuve les États tout au long des consultations et espère que la Commission continuera à s'adapter et à gagner en efficacité.

17. Pour que la Commission puisse remplir son mandat, ses activités doivent être conformes aux règles et procédures en place. La question de la présentation et de la distribution tardive des documents revient régulièrement. Le Secrétariat doit prendre des mesures concrètes et efficaces pour régler le problème une fois pour toute. L'orateur espère que la documentation sera distribuée en temps voulu durant la deuxième partie de la reprise de la session.

18. Les consultations doivent être démocratiques. Les négociations ne sont pas un jeu à somme nulle et tous les États Membres doivent travailler de concert pour obtenir des résultats qui conviennent à tous et veiller à ce que les ressources de l'Organisation soient bien gérées.

19. **M. Khalizov** (Fédération de Russie) affirme que sa délégation est satisfaite de l'issue de la première

partie de la reprise de la session. Toutes les décisions ont été prises par consensus, un principe auquel sa délégation adhère. Il espère que les décisions seront également prises par consensus pendant la deuxième partie de la reprise de la session. Faisant siennes les observations de plusieurs autres délégations, il dit que les documents que la Commission doit examiner pendant la deuxième partie de la reprise de la session devront être distribués à temps pour qu'elle puisse achever son programme de travail dans le temps qui lui est imparti.

20. **Le Président** déclare que la Cinquième Commission a achevé ses travaux pour la première partie de la reprise de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 16 heures.